

conclusions tirées de ce rapport n'en ont pas tenu suffisamment compte. En premier lieu, on a noté un manque remarquable d'enthousiasme de la part des superpuissances. Non sans justification, elles se sont peut-être dit que leur participation aurait trop révélé sur leurs propres « moyens techniques nationaux ». D'autres pays se sont révélés assez réticents quant à l'utilisation, dans d'autres contextes, de la télé-détection de la surface terrestre. Ces inquiétudes seraient sans doute exacerbées si la sécurité nationale était directement en jeu. La vérification n'équivaut pas à la collecte pure et simple de données techniques. Loin d'être de simples questions techniques, l'interprétation des images fournies par les satellites et le jugement concernant le respect de l'accord font partie intégrante du processus politique.

Il se posait également la question financière de savoir s'il serait ou non acceptable de dépenser, pour un seul projet comme l'ISMA, une somme dépassant le budget annuel de l'ensemble de l'ONU.

Certains de ces problèmes ont été discutés lors de la réunion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Mouvement Pugwash, à Pugwash, en 1982. M. Mark MacGuigan, alors secrétaire d'État du Canada aux Affaires extérieures, nota qu'avant de

pouvoir établir un organisme comme l'ISMA, la communauté mondiale devait d'abord conclure un accord de contrôle des armements suffisamment important pour justifier une telle agence.

En mai 1986 paraissait dans le journal *Space Policy* un article bref mais incisif, intitulé *The ISMA Proposal — Time for a Reappraisal* (La proposition ISMA à l'heure de la réévaluation), dans lequel les auteurs, fonctionnaires du gouvernement français, résumaient certaines des questions institutionnelles, financières, politiques et méthodologiques qui s'opposaient à cette proposition. Ils suggéraient une réévaluation du contexte dans lequel la télé-détection à partir de l'espace serait appliquée à la vérification du contrôle des armements.

En fait, à l'origine (en 1981), le concept PAXSAT découlait des problèmes définis par Mark MacGuigan à Pugwash et récemment résumés dans *Space Policy*. À l'encontre de l'ISMA, PAXSAT fut conçu dès le début comme applicable *uniquement* à un traité donné. À l'encontre de l'ISMA, PAXSAT s'inscrit dans un contexte régional. À l'encontre de l'ISMA, PAXSAT n'aurait aucune application en dehors du traité. Dans le cadre de PAXSAT, les participants seraient des parties au traité lui-même.